

Compte-rendu du Bureau

Réunion du 1^{er} juin 2017

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule s'est réuni à 10h à Ebreuil dans les locaux de la commune, sous la présidence de M. ESTIER. Il remercie toutes les personnes présentes.

ORDRE DU JOUR

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Le power point présenté lors de la réunion est joint en annexe.

LISTE DES PRESENTS

NOM			REPRESENTANT	PRESENCE
Monsieur	Emmanuel	FERRAND	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes	Présent
Madame	Véronique	POUZADOUX	Conseil Départemental de l'Allier	Absente
Madame	Clémentine	RAINEAU	Conseil Départemental du Puy-de-Dôme	Excusée
Monsieur	Pascal	ESTIER	Mairie des Ancizes-Comps (63)	Présent
Monsieur	Daniel	SAUVESTRE	Mairie de Châteauneuf-les-Bains (63)	Absent
Monsieur	Gilles	JOURNET	Communauté de communes en pays St-Pourcinois (03)	Excusé
Monsieur	Jean	MICHEL	SMAD des Combrailles	Excusé
Monsieur	Pierre	A. TERIITEHAU	SMAT du Bassin de Sioule	Absent
Monsieur	Nicolas	BONNEFOUS	Chambre d'Agriculture de l'Allier	Excusé
Monsieur	Christian	BAYET	Fédération de Pêche du Puy-de-Dôme	Absent
Monsieur	Maurice	LEDRAPPIER	Délégation Régionale D'EDF	Excusé
Monsieur	Bernard	DEVOUCOUX	FRANE	Excusé
Madame	Audrey	NADALLE	MISEN 63	Excusée
Madame	Béatrice	RAYNAUD	MISEN 03	Excusée
Madame	Sandrine	COULAUD	DREAL Auvergne	Excusée
Monsieur	Olivier	SIMEON	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	Excusé
Monsieur	Vincent	JOURDAN	SMAT du Bassin de Sioule	Excusé
Madame	Maina	LE BAGOUSSE	EP Loire, animatrice SAGE Sioule	Présente
Monsieur		LAMBERSEND	CEN	Présent
Madame	Mélanie	GOETTMANN	SMAD des Combrailles	Présente
Monsieur	Antoine	CHEVALIER	EP Loire	Présent
Madame	Murielle	LOTTE	SMAT du Bassin de Sioule	Présente

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE ST-REMY-DE-BLOT

Dans le cadre de l'enquête administrative relative au « Dossier d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Rémy-de-Blot », la commune de Saint-Rémy-de-Blot a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 10 mars 2017 et reçu le 22 mars 2017.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 3 mois soit jusqu'au 10 juin 2017 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1^{er} décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que la commune Saint-Rémy-de-Blot a procédé à l'inventaire des zones humides par les services du SMAD des Combrailles.
- Considèrent que les zones humides ont été écartées des zones constructibles du PLU

Considèrent que le projet est complet sur la gestion des eaux pluviales, usées et potables.

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un AVIS FAVORABLE à l'arrêté du projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Rémy-de-Blot.

L'avis est joint au présent compte-rendu.

AVIS SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME DE NAVES

Dans le cadre de l'enquête administrative relative au « Dossier d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Naves », la commune de Naves a sollicité l'avis de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Sioule par courrier daté du 2 mai 2017 et reçu le 3 mai 2017.

En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 3 mois soit jusqu'au 3 août 2017 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1^{er} décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que les zones humides potentielles ont été écartées des zones constructibles du PLU
- Considèrent que le PLU préserve des bocages sur la commune
- Considèrent que le rapport est incomplet sur les modalités de gestion actuelles et futures des eaux usées, potables et pluviales

- Considèrent que la cartographie réelle des zones humides est un élément à apporter dans les années à venir

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un AVIS FAVORABLE AVEC UNE RECOMMANDATION au dossier d'arrêt du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Naves.

Recommandations

- Prévoir un descriptif plus détaillé des infrastructures d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales dans le rapport de présentation.

L'avis est joint au présent compte-rendu.

AVIS SUR LES INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES DE 16 COMMUNES DU SMADC

Madame Mélanie Goettmann, animatrice Zones Humides du SMAD des Combrailles présente la mission zones humides, puis rappelle le contexte et la méthodologie des inventaires. Grâce au travail établi en collaboration avec les élus, les agriculteurs, les particuliers et les collectivités, 7 communes ont pu être inventoriées en 2015 et 21 en 2016. On relèvera que les acteurs du territoire sont satisfaits des résultats. Elle rappelle également les limites de fiabilité des cartographies de prélocalisation des zones humides puisque sur 11 000 ha prélocalisées, seuls 4000ha ont été cartographiées. Ces inventaires sont ensuite intégrés dans les Plans Locaux des communes ainsi que dans les projets de remembrement.

Les membres du bureau donnent un avis favorable sur le modèle présenté ci-dessous, aux 16 communes suivantes : Cisternes-le-Forêt, Giat, la Goutelle, Les Ancizes-Comps, Pontaumur, Pontgibaud, Queuille, Saint-Angel, Saint-Gervais-d'Auvergne, Saint-Pardoux, Saint-Priest-des-Champs, Saint-Rémy-de-Blot, Sauvagnat-près-Herment, Saint-Eloy-les-Mines, Verneugheol, et Vitrac.

Avis modèle :

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles (SMADC) a entrepris la réalisation d'inventaires des zones humides sur son territoire, conformément à la méthodologie établie par le SAGE et décrite dans les « Modalités d'inventaire des zones humides sur le bassin de la Sioule ». La commune de X a ainsi bénéficié de l'expertise du SMADC. La carte d'inventaire des zones humides a été validée par la Délibération n°xxx du xxx 2017 du Conseil Municipal de X.

La commune de X a sollicité l'avis de la CLE par courrier daté du xxx 2017. En application de l'article R.214-10 du code de l'environnement, la CLE dispose d'un délai de 45 jours soit jusqu'au xxx 2017 pour émettre son avis. Conformément aux règles de fonctionnement de la CLE, le Bureau est compétent pour émettre cet avis.

Dans le cadre de la législation actuelle et conformément à la délibération n°2015-07 de la CLE du 1^{er} décembre 2015, les membres du Bureau :

- Considèrent que les inventaires et la cartographie des zones humides établis pour la commune de X respectent la méthodologie définie par la délibération de la CLE du 8 janvier 2015.
- Valident l'inventaire et la cartographie des zones humides sur la commune de X.

Le Bureau de la CLE du SAGE Sioule émet un AVIS FAVORABLE à l'inventaire des Zones Humides sur la commune de X.

PREPARATION DU FORUM DES ELUS

Maïna Le Bagousse présente le programme envisagé pour le Forum des Elus du 7 juillet 2017.

Les membres du Bureau valident le programme présenté.

M. Estier précise que le Forum sera l'occasion de répondre aux questions des élus sur la compétence GEMAPI s'ils le souhaitent.

POINT SUR L'ETUDE CHAINE DES PUYs

Maïna Le Bagousse informe les membres du Bureau que les chercheurs et les cellules d'animation des SAGE Allier-Aval et Sioule travaillent avec le FEDER Auvergne sur le plan de financement du projet pour étudier les dépenses éligibles du FEDER.

Monsieur Ferrand propose de se rapprocher du FEDER Massif central qui permet de mobiliser d'autres co-financeurs tels que la Région ou bien EDF.

STAGE SUR LE TABLEAU DE BORD DU SAGE

Monsieur Antoine Chevalier, stagiaire à l'Etablissement public Loire présente son stage sur la « Conception mutualisée et la mise en place du tableau de bord des SAGE portés par l'Etablissement Public Loire ». Un focus de son sujet est axé sur le bassin de la Sioule. Le power point présenté est joint en annexes.

QUESTIONS DIVERSES/INFORMATIONS

- La cellule d'animation du SAGE va déménager de locaux en juillet 2017 pour rejoindre les bureaux de la communauté de commune Saint-Pourçain-Sioule-Limagne à Ebreuil.
- Des erreurs sont relevées dans le dernier arrêté préfectoral concernant la composition de la CLE. M. Ferrand indique la personne ressource à contacter.
- La cellule d'animation réalise une plaquette de sensibilisation sur les étangs.



Bureau de la CLE du SAGE Sioule



1 juin 2017

Ebreuil

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Ordre du jour

- **Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot**
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Avis sur le PLU de la commune de Saint-Rémy-de-Blot

Analyse du dossier présenté au regard de l'assainissement, de l'eau potable et des eaux de ruissellement

- Le rapport est complet sur la gestion des eaux usées, pluviales et potables.

Analyse du dossier au regard des bocages

La protection des bocages aurait pu être approfondie

Analyse du dossier au regard des zones humides

- Inventaires du SMADC sont intégrés dans le règlement graphique du PLU
- Zones constructibles en dehors des ZH
- → projet conforme avec le PAGD et compatible avec le Règlement

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- **Avis sur le PLU de Naves**
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Avis sur le PLU de la commune de Naves

Analyse du dossier au regard des zones humides

- Cartographies de prélocalisation des ZH du SAGE sont intégrées dans le règlement graphique du PLU
- Pas d'inventaire ZH
- ZH potentielles exclues des zonages constructibles
- → projet semble conforme avec le PAGD et compatible avec le Règlement



Prélocalisation des zones humides en bleu
(source: projet transmis pour avis)

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- **Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC**
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC

Cisternes
-la-forêts

Vitrac

Saint-
Eloy-les-
Mines

Pontaumur

Les
Ancizes
-Comps

La
Goutelle

Giat

Saint-
Rémy-de-
Blot

Les inventaires et la cartographie des zones humides établis de toutes les communes respectent la méthodologie définie par la délibération de la CLE du 8 janvier 2015 (Modalités d'inventaire des zones humides sur le bassin de la Sioule).

Pontgibaud

Saint-
Priest-des-
Champs

Saint-
Angel

Sauvagnat
-Près-
Herment

Saint-
Pardoux

Verneugheol

Queuille

Avis proposé:
FAVORABLE

Saint-
Gervais
d'Auvergne

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- **Préparation du Forum des Elus**
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Préparation du Forum des Elus

► Programme proposé:

(9h-16h)

9h00 Accueil des participants
Visite de différents chantiers

12h30 Repas

14h00 Présentation des travaux de la
CLE

Présentation des travaux en cours du
Contrat territorial

Evocation de la compétence GEMAPI

Clôture par la présentation du trophée
de l'Eau remis à la mairie de
Châteauneuf-les-Bains

Questions:

- Est-ce que le programme vous convient?
- Quels sont les invités?
Membres de la CLE + élus du territoire?
- Nombre de place limité à 50 → si besoin quelle priorisation?
- Localisation dans l'Allier

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- **Point sur l'Etude Chaîne des Puys**
- Déménagement de la cellule d'animation
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- **Déménagement de la cellule d'animation**
- Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE
- Questions/ Remarques

Ordre du jour

- Avis sur le PLU de St-Rémy-de-Blot
- Avis sur le PLU de Naves
- Avis sur les inventaires des zones humides de 16 communes du SMADC
- Préparation du Forum des Elus
- Point sur l'Etude Chaîne des Puys
- Déménagement de la cellule d'animation
- **Présentation du stage sur le Tableau de bord du SAGE**
- Questions/ Remarques



➡ Avez-vous d'autres questions/ remarques?



Bureau de CLE SAGE Sioule du 1^{er} juin 2017

Stage : « Conception mutualisée et mise en place du tableau de bord des SAGE portés par l'Établissement Public Loire » (du 20 mars au 15 septembre)

L'EXEMPLE DE LA SIOULE

Tableau de bord

- ▶ Le tableau de bord est un outil indispensable à la mise en œuvre et au suivi des SAGE. Cet outil a été rendu **obligatoire** par la **circulaire du 21 avril 2008** relative aux SAGE. Plusieurs missions sont attribuées au tableau de bord :
- ▶ Outil de pilotage du SAGE pour les **CLE** ;
- ▶ Suivi et Evaluation des actions menées ;
- ▶ Animation des discussions au sein des **CLE** ;
- ▶ Maintien d'une concertation dynamique pendant la mise en œuvre du SAGE ;
- ▶ Communication sur le SAGE et les résultats des actions menées ;
- ▶ Mise à jour régulière des données.

Mutualisation aux SAGE de l'EP Loire

- Objectif du stage :
- Trouver une trame de tableau de bord pouvant être **mutualisée** entre les SAGE portés par l'EP Loire
- Pourquoi mutualiser ? :
 - Rendre compte de l'avancement général des SAGE de façon cohérente sur tous les territoires
 - Facilité de **comparaisons** et d'accessibilité aux données
 - Identification des **sources, acteurs** de **données** pour mise à jour
 - Trame commune aux animateurs pour simplification d'élaboration et échanges
 - **Améliorer l'efficience** du travail des animateurs dans l'élaboration du tableau de bord
- Identifier **un SAGE « test »** pour valider la mise en place du tableau de bord

Méthodologie

- ▶ Construction d'un **tableau de bord « pilote »** :
 - ▶ Prise en compte des 9 PAGD des SAGE portés
 - ▶ Prise en compte des recommandations du SDAGE Loire-Bretagne
 - ▶ Prise en compte d'exemples de tableaux de bord au niveau national

- ▶ Une liste de **35 indicateurs** retenus au sein de **5 thèmes** :
 - ▶ Gouvernance et Communication (5)
 - ▶ Qualité de la ressource en eau (14)
 - ▶ Quantité de la ressource en eau (7)
 - ▶ Gestion des milieux (7)
 - ▶ Prévention des Inondations (2)

Avancement actuel de l'étude

- Pour chaque indicateur, il est créé une **fiche technique** comprenant :
 - Une description
 - La structure productrice de la donnée associée
 - Le contact référent pour la donnée (recherche si non connu)
 - Les **valorisations possibles** suite aux informations reçues (graphiques, tableaux et cartes)

- Cela implique :
 - Une nécessité de travailler à une **échelle hydrographique cohérente** pour la récupération des données
 - Une identification des **personnes ressources** sur le territoire

Qualité de la ressource en eau

QI 05 - Indicateur n°15 - Taux des nitrates

Description

Le nitrate est un nutriment très présent dans les sols et les eaux souterraines. Il est issu de la décomposition des matières organiques, de la fixation de l'azote par les bactéries et de la pollution des sols par les engrais azotés.

En raison de son rôle essentiel pour la vie humaine, les chlorures sont considérés comme le principal contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Le nitrate est un contaminant de l'eau potable. Les chlorures sont également un contaminant de l'eau potable.

Indicateur	Description	Structure productrice de la donnée	Contact référent	Valorisations possibles
QI 05 - Indicateur n°15 - Taux des nitrates	Le nitrate est un nutriment très présent dans les sols et les eaux souterraines. Il est issu de la décomposition des matières organiques, de la fixation de l'azote par les bactéries et de la pollution des sols par les engrais azotés.	Structure productrice de la donnée associée	Contact référent pour la donnée (recherche si non connu)	Les valorisations possibles suite aux informations reçues (graphiques, tableaux et cartes)

Conclusion générale

- ▶ Intérêt pour le SAGE Sioule :
 - ▶ Rendre compte des réalisations effectuées sur le SAGE pour des indicateurs communs
 - ▶ Lancement des **échanges avec les différents partenaires** (pour les mises à jours qui suivront)
 - ▶ Meilleure visibilité du SAGE Sioule sur le territoire
- ▶ Finalités :
 - ▶ Validation du tableau de bord « pilote » sur le SAGE « test » pour **déclinaison aux autres SAGE** de l'EP Loire
 - ▶ Identification du **temps d'animation** nécessaire à l'élaboration du tableau de bord (suite à mon étude préalable de 6 mois)
 - ▶ **Préconisations** sur les procédures de mises à jour des données et des modalités de présentation du tableau de bord

Merci de votre attention